

Dossiers numériques

Guide juridique et fiscal de la création d'une entreprise agricole

- ▶ présentation, analyse et commentaires
- ▶ textes, jurisprudence et circulaires administratives

Francis VARENNES - Juriste-Fiscaliste

www.editions-ipsofacto.fr

Autres ouvrages dans la même collection : Dossiers Numériques

(cliquer sur les titres pour connaître le plan de ces ouvrages)

Tourisme chez l'habitant et création d'entreprise

- ▶ [Guide juridique et fiscal des loueurs de meublés de tourisme](#)
- ▶ [Guide juridique et fiscal des loueurs de chambres d'hôtes](#)
- ▶ [Guide juridique et fiscal de l'hébergement de plein air](#)
- ▶ [Guide juridique et fiscal du tourisme rural](#)
- ▶ [Choix d'un statut pour la création d'une activité indépendante](#)
- ▶ [Guide juridique et fiscal de l'Auto-entrepreneur](#)

Droit rural et entreprises agricoles

- ▶ [Clés pour choisir une société en agriculture](#)
- ▶ [Statut du fermage et baux ruraux](#)
- ▶ [Cotisations et prestations sociales des entreprises agricoles](#)
- ▶ [Guide juridique et fiscal des activités équestres](#)
- ▶ [Structures collectives agricoles](#)
- ▶ [SCOP et Sociétés agricoles](#)
- ▶ [Statut des cotisants solidaires agricoles](#)
- ▶ [Guide juridique des couveuses agricoles \(espaces test agricoles\)](#)
- ▶ [Le micro-BA \(Fin du forfait agricole\)](#)

Pour commander ces différentes publications : www.editions-ipsufacto.fr/pmp

Utilisation des dossiers :

Les caractères en bleu au sein du dossier correspondent à des liens hypertextes qui permettent d'accéder aux différents documents officiels (*lois, décrets, arrêtés, instructions, circulaires...*)

Renseignements concernant l'auteur :

Francis VARENNES est juriste-fiscaliste depuis une vingtaine d'années. **Formateur** professionnel indépendant, il intervient à la demande auprès des différents réseaux nationaux et régionaux. Il est également **consultant** pour accompagner les porteurs de projets et les personnes en activité qui souhaitent clarifier leur statut juridique, fiscal et social.

[V. le catalogue des formations proposées par Francis VARENNES](#)

Editions IPSOFACTO - 8 rue Albert de Mun 28100 Dreux - Tél : 02 37 41 49 89

Courriel : editions.ipsufacto@wanadoo.fr - Site internet : www.editions-ipsufacto.fr

SAS au capital de 800 € • Siren 439 152 927 RCS Chartres - Siret 439 152 927 00018 • Code APE 8559

Guide juridique et fiscal de la création d'une entreprise agricole

Plan

Chapitre 1. Les aspects juridiques de la création d'une entreprise agricole

Section 1. Les notions d'activités agricoles

§ 1. La définition juridique de l'activité agricole

§ 2. Les définitions fiscale, sociale et économique de l'activité agricole

- A. Une définition restrictive de l'activité agricole en matière fiscale et en droit de l'urbanisme
- B. Une définition sociale ouverte de l'activité agricole
- C. Une définition économique éclatée de l'activité agricole

Section 2. Les statuts juridiques des entreprises agricoles

§ 1. Les différentes formes juridiques des entreprises agricoles

- A. L'entreprise individuelle : 1^{ère} forme de l'entreprise
- B. Les sociétés agricoles : 2^{ème} forme de l'entreprise
 - a. Le GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun)
 - b. L'EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée)
 - c. La SCEA (société civile d'exploitation agricole)
 - d. Le GFA (groupement foncier agricole)
- B. Les motivations juridiques et fiscales de la création des sociétés agricoles
- C. Le cas particulier de l'installation au sein d'une société préexistante

§ 2 . Les modalités de collaboration entre plusieurs entreprises agricoles

§ 3. Les mécanismes d'identification des entreprises agricoles

- A. La déclaration auprès des centres de formalités des entreprises
- B. Le recensement des entreprises agricoles par un répertoire professionnel
- C. La déclaration facultative d'un fonds agricole

Section 3. L'encadrement juridique de la mise en valeur du foncier agricole

§ 1. Les baux ruraux et le statut du fermage du métayage

- A. Le champ d'application du statut du fermage et les conditions de conclusion du bail à ferme
- B. Les modalités d'exécution du contrat du bail à ferme : le paiement d'un fermage
- C. La fin du contrat de bail à ferme : le renouvellement, la résiliation, la transmission du bail, les indemnités dues et le droit de préemption
- D. Aperçu des autres baux ruraux

§ 2. Le contrôle des structures et les opérations foncières agricoles

- A. Les objectifs et les instruments du contrôle des structures
- B. Les opérations soumises au contrôle des structures
- C. Les procédures applicables
- D. Sanctions applicables en cas de non-respect du contrôle des structures

§ 3. L'intervention des SAFER et les mutations de propriété des biens immobiliers agricoles

- A. Les missions et les modalités d'intervention des SAFER
- B. L'organisation des SAFER
- C. Le mécanisme du droit de préemption
- D. L'obligation d'information des SAFER
- E. L'extension des missions des SAFER par la loi du 20/3/2017

Section 4. Le droit de l'urbanisme applicable aux activités agricoles

§ 1. Communes non dotées d'un document d'urbanisme

§ 2. Communes dotées d'un document d'urbanisme (PLU ou POS)

- A. Principes généraux
- B. Dérogations des zones agricoles: création de STECAL ou changement de destination

§ 3. Communes dotées d'une carte communale

§ 4. La question délicate de la maison d'habitation de l'agriculteur

Chapitre 2. Les aspects fiscaux de la création d'une entreprise agricole

Section 1. L'imposition des bénéfices

§ 1. La classification des différents types de bénéfices

- A. La notion de bénéfices agricoles
- B. Notion de bénéfices industriels et commerciaux

§ 2. Les régimes d'imposition des bénéfices agricoles

- A. Le régime du micro-BA
- B. Les régimes réels d'imposition des bénéfices agricoles

§ 3. Le traitement fiscal des plus-values professionnelles

§ 4. Les crédits d'impôts propres aux entreprises du secteur agricole

- A. Le crédit d'impôt Bio
- B. Crédit d'impôt pour congé des exploitants agricoles
- C. Le crédit d'impôt pour formation des dirigeants

Section 2. L'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

§ 1. L'application du régime du remboursement forfaitaire de TVA

§ 2. L'application du régime simplifié agricole de TVA

Section 3. Le paiement d'impôts locaux

§ 1. La contribution économique territoriale

§ 2. La taxe foncière sur les propriétés bâties

§ 3. La taxe foncière sur les propriétés non bâties

Section 4. Les droits d'enregistrement

§ 1. Les droits de mutations à titre onéreux

§ 2. Les droits de mutations à titre gratuit

Chapitre 3. Les aspects sociaux de la création d'une entreprise agricole

Section 1. Les conditions d'affiliation auprès du régime agricole

§ 1. La notion sociale d'activités agricoles

§ 2. Les seuils d'affiliation au régime social agricole

§ 3. Le cas particulier des cotisants de solidarité

Section 2. Les statuts du chef d'entreprise et des membres de l'entreprise

§ 1. Les statuts des chefs d'entreprise

§ 2. Les statuts des conjoints

§ 3. Les statuts des autres membres de la famille

Section 3. Les prélèvements sociaux agricoles

§ 1. La base de calcul des cotisations sociales agricoles

§ 2. Les taux de cotisations sociales

§ 3. Les cotisations forfaitaires

§ 4. Les modalités de calcul des cotisations sociales en début d'activité

A. L'application du principe de l'annualité

B. L'exonération partielle des cotisations des jeunes agriculteurs

C. L'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise (ACRE)

D. Les règles de calcul applicables en début d'activité aux nouveaux installés

Section 4. Les prestations sociales agricoles

§ 1. La branche santé : les prestations d'assurance maladie, invalidité et maternité (AMEXA)

§ 2. Les prestations d'assurance vieillesse agricole (AVI, AVA et RCO)

§ 3. Les prestations familiales agricoles (PFA)

§ 4. Les prestations de l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles (ATEXA)

Chapitre 4. La réglementation économique dans le cadre de la politique agricole commune (PAC)

Section 1. Les mesures financières du 1^{er} pilier de la PAC

§ 1. L'attribution d'aides économiques découplées : des DPU aux DPB

- A. Rappel historique de la mise en place des aides agricoles découplées
- B. Les DPB et ses droits annexes

§ 2. Les aides couplées à la production

- A. L'aide aux bovins allaitants (ABA)
- B. Les aides aux bovins laitiers (ABL)
- C. Les aides aux ovins (AO)
- D. Les aides aux caprins (AC)

§ 3. La remise en cause des contingentements d'un certain nombre de productions

- A. Les quotas laitiers
- B. Les quotas betteraviers
- C. Les droits de plantation viticoles

§ 4. La mise en place d'un dispositif de contractualisation

Section 2. Les mesures du 2^{ème} pilier de la PAC

§ 1. Les aides à l'installation des jeunes agriculteurs,

- A. Conditions générales pour l'obtention de la DJA
- B. Montant de la DJA

§ 2. Les indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN)

§ 3. Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

§ 4. Les aides à l'agriculture biologique

§ 5. Les aides à l'investissement des PCAE

Ressources numériques

Avertissement

Le présent ouvrage est un document d'initiation qui constitue une première approche du sujet complexe du droit applicable aux entreprises agricoles. Son format réduit ne saurait répondre à toutes les questions parfois complexes que peut se poser toute personne concernée par le sujet.

Introduction

D'une façon générale, la création d'une entreprise est une opération complexe sur les plans juridique et fiscal quel que soit le secteur économique. La création d'une entreprise agricole n'échappe pas à cette complexité.

Une approche complète du sujet suppose d'appréhender quatre volets concernant les aspects juridiques, fiscaux, sociaux et économiques.

Sur le plan juridique, il faut en premier lieu cerner la notion d'activité agricole notamment par rapport aux activités de diversification qui sont à la lisière des activités commerciales et artisanales. A ce titre, il convient d'appréhender les limites et le contenu de la définition juridique des activités agricoles.

En deuxième lieu, il faut définir le statut de l'entreprise qui peut selon le cas être sous la forme d'une entreprise individuelle ou d'une société. Dans ce cadre, il importe aussi d'aborder les modalités d'installation au sein d'une société préexistante ainsi que les modalités de collaboration entre plusieurs entreprises.

En troisième lieu, il convient d'examiner les modalités juridiques de mise en valeur des biens immobiliers en abordant successivement le statut du fermage et les baux ruraux, le contrôle des structures et l'intervention des SAFER.

Enfin, il convient d'analyser les modalités d'application du droit de l'urbanisme pour la construction de bâtiments agricoles et de la maison d'habitation de l'exploitant.

Sur le plan fiscal, il faut examiner les dispositions fiscales concernant l'imposition des bénéficiaires, l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), le paiement des impôts locaux et les droits d'enregistrement applicables notamment en cas de ventes de biens immobiliers.

Il convient également de présenter les crédits d'impôt auxquels certaines entreprises agricoles peuvent prétendre.

Sur le plan social, il importe d'appréhender les conditions d'affiliation d'une exploitation auprès du régime social agricole. Il faut également définir le statut juridique du chef d'entreprise et des membres de la famille qui collaborent au sein de l'entreprise.

Par la suite, il faut déterminer, d'une part, le montant des cotisations sociales qui doivent être acquittées et, d'autre part, les prestations sociales qui peuvent être perçues au titre des différentes branches sociales. Il convient également de présenter les mesures sociales applicables aux personnes nouvellement installées en agriculture.

Sur le plan économique, il faut examiner les modalités d'attribution des aides financières agricoles déterminées dans le cadre de la politique agricole commune.

A ce titre, il convient de présenter les conditions d'octroi des différentes mesures économiques que sont notamment les droits au paiement de base (DPB), les aides couplées aux différentes productions, les indemnités compensatoires de handicap naturel (ICHN) et les aides nationales à l'installation.